**École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l’information**

**ERASMUS+**

**Appel à propositions pour 2023**

Dans le cadre du programme ERASMUS+, l’ENSJSI vous informe qu’un appel à proposition est lancé pour l’année 2023

**Cet appel porte sur les actions clés suivantes** :

* Mobilité des individus à des fins d’éducation et de formation : Mobilité des individus dans les domaines de l’éducation, de la formation et de la jeunesse
* Activités de participation des jeunes,
* Action pour l’inclusion ;
* Échanges virtuels dans l’enseignement supérieur et le domaine de la jeunesse ;
* Mobilité du personnel dans le domaine du sport

Il est à noter qu’à partir de l’année 2023. Le programme de mobilité comportera une nouvelle action, visant à soutenir les éducateurs sportifs, en élargissant les possibilités de coopération transeuropéenne et d’apprentissage aux organisations sportives et à leur personnel.

**Les propositions doivent couvrir l’un des types de coopération suivant :**

Coopération entre organisations et instituions ;

Partenariats en faveur de la coopération (partenariats de coopération, partenariats simplifiés) ;

Partenariats pour l’excellence (centres d’excellence professionnelle, action Erasmus Mundus) ;

Partenariats en faveurs de l’innovation (alliances pour l’innovation, projets prospectifs) ;

Renforcement des capacités dans les domaines de l’enseignement supérieur, de l’enseignement et de la formation professionnels, de la jeunesse et du sport, manifestations sportives européennes à but non lucratif.

Soutien a l’élaboration des politiques et a la coopération : projets « les jeunes européens ensemble « actions jean Monnet (actions jean Monnet dans le domaine de l’enseignement supérieur, actions jean Monnet dans d’autres domaines de l’éducation et de la formation).

Par ailleurs, il est indiqué que tout organisme public ou privé œuvrant dans les domaines de l’éducation, de la formation de la jeunesse et du sport peut soumettre une demande de financement dans le cadre du programme « Erasmus+ ».

Les pays qui peuvent participer pleinement à toutes les actions du programme « Erasmus+ » sont les 27 Etas membres de l’union européenne et les et territoires d’outre-mer, les pays tiers associes au programme, les pays de l’A.E.L.E. /E.E.E. (l’Islande, le Liechtenstein et la Norvège). Les pays candidats à l’adhésion à l’U.E. en l’occurrence la république de Turquie la république de macédoine du nord et la république de Serbie.

S’agissant du budget total alloué au présent appel à propositions, il est estimé à 3.393 milliards d’euros, ventilés entre l’éducation et la formation, à hauteur de 2.980 milliards d’euros. La jeunesse pour 321 millions d’euros, le sport sur 65 millions d’euros et les actions jean Monnet pour un budget de 26 millions d’euros.

Enfin, les conditions détaillées du présent appel à propositions y compris les priorités, figurent dans **le guide de soumission des projets Erasmus+2023 pour l’Algérie**,consultable sur le site web de l’ENSJSI : [www.ensjsi.dz](http://www.ensjsi.dz)

La séance de sensibilisation et d’information sur le programme ERASMUS+ 2023 du 9 décembre 2022 est disponible sur le lien suivant:

[Erasmus+ Infoday for Capacity Building in HigherEducation (CBHE) – Streaming Service of the European Commission (europa.eu)](Erasmus+%20Infoday%20for%20Capacity%20Building%20in%20Higher%20Education%20(CBHE)%20–%20Streaming%20Service%20of%20the%20European%20Commission%20(europa.eu))

***NB:Une séance d’information et de formation sur le montage des projets sera tenue à l’ENSJSI, dès la reprise des cours en mois de janvier 2023***